

Règlement de l'épreuve de sélection « moins de 31 ans » pour les championnats d'Europe Jeunes 2024

La Sélection « Moins de 31 ans » sera organisée par **équipes de 3 paires**, du vendredi 23 février au dimanche 25 février 2024, à la FFB.

Elle sera constituée d'au plus 4 équipes ; la liste des équipes retenues parmi les équipes candidates sera établie par la commission de sélection.

En vertu de la règle fixée par l'EBL pour participer au championnat d'Europe, les équipes doivent être constituées de **joueurs nés en 1994 ou plus tard**.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **1^{er} janvier 2024**. Les équipes qui souhaitent participer à la Sélection doivent adresser un dossier de candidature au service compétitions de la FFB comprenant à minima les noms, prénoms et n° de licence des 6 joueurs (20 quai Carnot – 92210 Saint-Cloud – competitions@ffbridge.fr), avec copie à david.harari@u-psud.fr.

La commission de sélection se réunira pour choisir les équipes concernées à partir des critères suivants :

- Résultats récents obtenus par les paires de l'équipe ;
- Palmarès des joueurs ;
- Expérience internationale.

Organisation de la sélection.

Le tableau des rencontres sera constitué en plaçant les équipes en fonction du nombre de PPC moyen des six joueurs.

La sélection se déroulera dans les locaux de la FFB à Saint-Cloud.

Demi-finales – 64 donnes en KO, le vendredi 23 février 2024.

Finale : 96 donnes, les samedi 24 et dimanche 25 février 2024.

Droits d'engagement = **60 € par équipe**.

Les joueurs n'habitant pas en région parisienne seront remboursés de leur frais de transports sur justificatif et dans la limite du barème d'indemnisation des joueurs pour les finales nationales.

Sauf cas de force majeure, (problème de santé, problème familial) à l'appréciation de la FFB, les joueurs de l'équipe gagnante s'engagent à disputer les championnats d'Europe par équipes U31 2024 dans cette équipe.

De plus, le comité de Sélection se réserve le droit de modifier la composition de l'équipe gagnante en cas de manquement grave d'un joueur à l'éthique ou à des normes de comportement qu'on est en droit d'attendre d'un représentant de la France à l'étranger.

Pour obtenir sa qualification chaque joueur doit avoir disputé au moins 50% des donnes de chaque tour.

Horaires

Demi-finales

Vendredi 23 février 2024

Segment 1 de 13h00 à 15h15

Segment 2 de 15h30 à 17h45

Segment 3 de 18h00 à 20h15

Segment 4 de 21h00 à 23h15

Finale

Samedi 24 février 2024

Segment 1 de 13h00 à 15h15

Segment 2 de 15h30 à 17h45

Segment 3 de 18h00 à 20h15

Dimanche 25 février 2024

Segment 4 de 10h00 à 12h15

Segment 5 de 13h00 à 15h15

Segment 6 de 15h30 à 17h45